



Romain Dumas

Maître de conférences en Droit privé
Habilité à Diriger des Recherches
Faculté de Droit et des Sciences Economiques (FDSE) de Limoges
Membre du CREOP (EA 4332)

PRINCIPAUX TITRES ET DIPLÔMES

Habilitation à Diriger des recherches en Droit privé et sciences criminelles (2017). Mémoire d'HDR intitulé : « Réflexions prospectives sur le renouvellement des sources et des pratiques encadrées en droit des affaires » (chargé de suivi en habilitation : M. Bayle, Pr à l'Université de Limoges) ;

Doctorat en Droit privé, nouveau régime (2005). Thèse intitulée : « Essai sur la fondamentalisation du droit des affaires » (sous la dir. de E. Garaud, Pr. agrégé de Droit privé à l'Université de Limoges). Mention très honorable avec les félicitations unanimes du jury, coll. Logiques juridiques, L'Harmattan, 2008.

PRINCIPALES RESPONSABILITES SCIENTIFIQUES

Directeur adjoint de l'équipe de recherche CREOP depuis 2018 ;

Membre du Comité de lecture de la Revue Des droits et Libertés Fondamentaux (RDLF), revue en ligne dirigée par le Professeur Xavier Dupré de Boulois (Université Paris 1-Panthéon Sorbonne) ; depuis 2014.

RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES

Responsable du DUEJ (Diplôme Universitaire d'Expertise Judiciaire) depuis 2016 ;

Responsable des PPP (Projet Personnel et Professionnel), filière AES à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Limoges depuis 2016 ;

Responsable de la deuxième année de DUT Techniques de commercialisation en alternance, IUT de Figeac, Université de Toulouse II (2010-2013).

RESPONSABILITES INSTITUTIONNELLES

Membre élu de la Commission d'expertise groupe A (Droit-Economie-Gestion) de l'Université de Limoges, section 01 (Droit privé et sciences criminelles) depuis 2017 ;

Membre élu du Conseil d'administration, IUT de Figeac (2010-2013) et du Conseil de département Techniques de commercialisation, IUT de Figeac (2010-2013).

PUBLICATIONS 2017-2021

- **Reuves scientifiques à comité de lecture**

R. Dumas (2018). Les MARD (modes alternatifs de résolution des différends) au prisme des droits fondamentaux substantiels, *Revue des Droits et Libertés Fondamentaux (RDLF)*, chron. n°1, 2018, 18 pages.

<http://www.revuedlf.com/droit-fondamentaux/les-mard-modes-alternatifs-de-resolution-des-differends-au-prisme-des-droits-fondamentaux-substantiels/>

R. Dumas (2017). Les interactions entre le renouvellement des sources et les pratiques encadrées en droit des affaires, *Revue de la Recherche Juridique-Droit prospectif (RRJ)*, n°3, 2017, 45 pages.

▪ **Ouvrages et chapitres d'ouvrages**

R. Dumas (2021 ; à paraître). Fiches sur les Modes Alternatifs de Résolution des Différends (MARD), Ellipses.

R. Dumas (2021). La fondamentalisation du droit des sociétés : bilan et perspectives. In *Rencontres multicolores autour du Droit. Mélanges en l'honneur du Professeur Deen Gibirila*. Ch. Lebel, C. Malecki, M.A. Rakotovahiny, K. Rodriguez et M.C. Sordino, PU Toulouse 1 Capitole.

R. Dumas (2019). Les difficultés des PME-TPE au regard des pratiques anticoncurrentielles. In *Les difficultés des petites entreprises : regards croisés droit et gestion*. A. Rivet et G. Yildirim (dir.), coll. Droit privé et sciences criminelles, L'Harmattan.

R. Dumas (2019). Regards d'un juriste sur le thème « Médiation et entreprises ». In *Médiation et entreprises : regards croisés droit et gestion*. G. Yildirim, I. Sauviat et R. Dumas (dir.), coll. Droit privé et sciences criminelles, L'Harmattan.

ACTIVITES D'ENCADREMENT DOCTORAL, JURY DE THESE ET D'HDR

<p style="text-align: center;">Encadrement de thèses</p>	<p>3</p>	<p>-Omar Kafi-Cherrat : <i>La collectivisation des recours en droit de la consommation : aspects internes et internationaux</i>, en co-direction avec F. Marchadier (Pr agrégé de Droit privé à l'Université de Poitiers) depuis juill. 2015 ;</p> <p>-Christelle Eléore : <i>Les MARD en droit des affaires</i>, en co-direction avec G. Yildirim (MCF-HDR en Droit privé à l'Université de Limoges) depuis févr. 2016 ;</p> <p>-Jhonny Duplan : <i>De la vulnérabilité à la détresse du chef d'entreprise, essai d'analyse entre son statut juridique et son statut social</i>, en co-direction avec M. Bayle (Pr émérite à l'Université de Limoges) depuis oct. 2019.</p>
<p style="text-align: center;">Thèses soutenues</p>	<p>1</p>	<p>-Nabil Mounir : <i>La liberté d'expression publicitaire : réflexions critiques</i>, en co-direction avec F. Marchadier (Pr agrégé de Droit privé à l'Université de Poitiers)</p> <p>Thèse soutenue le 16 déc. 2020 devant le jury composé de : M. Bayle (Pr émérite à l'Université de Limoges, Président), L. Arcelin (Pr de droit privé à l'Université de la Rochelle, rapporteur) et Th. Hochmann (Pr agrégé de droit public à l'Université Paris-Nanterre).</p>